

## Description détaillée de l'action

### - Titre :

« Les outils technologiques en rééducation orthophonique : quand et comment les préconiser chez les enfants porteurs de troubles développementaux du langage écrit? »

### - Intervenant :

Marie Emmanuelle IDIART.

### - Résumé :

Les troubles du langage, quel que soit leur sévérité, sont invalidants tout au long du parcours scolaire, puis professionnel. L'adolescence est une période charnière dans les études, dans la vie affective et familiale ; Les adolescents, présentant un trouble du langage ont souvent un passé rééducatif long et, pour certains, peu investi. L'introduction d'aides technologiques innovantes est adaptée à leurs centres d'intérêts. Elle leur permet de compenser le trouble, d'exploiter leurs connaissances et compétences.

Les recommandations/préconisations à l'utilisation d'outils multimédias (outils technologiques et informatiques) doivent être envisagées et proposées par les orthophonistes en tant que professionnels du langage.

Ils doivent être adaptés : à l'âge, au(x) besoin(s), selon le(s) trouble(s), aux facilités et difficultés de chacun, aux exigences scolaires et personnelles, à l'environnement familial et scolaire.

Ainsi, l'utilisation d'outils technologiques intervient à l'issue d'évaluations exhaustives et comparatives nécessaires à l'élaboration d'un projet de remédiation. Chaque projet est individuel, pensé avec l'adolescent afin qu'il puisse se l'approprier et se positionner comme acteur.

La concertation et le travail en réseau avec les différents intervenants (rééducateurs, Education Nationale, médecins) sont également fondamentaux pour une évolution favorable et l'accès à l'autonomisation.

### - Programme :

#### 1<sup>ère</sup> journée :

**9h00–10h15** : Présentation du cadre, du formateur et rappel des objectifs de la session.  
Synthèse et résumé des attentes des stagiaires + retour sur les questionnaire pré-formation (grilles APP).

*10h15-10h30 : Pause 15 minutes*

**10h30-12h30** : les motivations de consultations orthophoniques pour les adolescents : quelles plaintes ?

*12h30 – 14h : pause repas*

**14h00–15h00** : sévérité et durabilité des troubles du langage → les conséquences (apprentissages et développement personnel)

**15h00–15h30** : l'entretien initial, le parcours (de soins et scolaire).

*15h30-15h45 : Pause 15 minutes*

**15h45–17h30** : l'évaluation orthophonique et son orientation comparative en vue de la préconisation d'outils technologiques ; présentation d'outils technologiques.

## **2<sup>ème</sup> journée :**

**9h00–10h00** : cas cliniques

**10h00-10h30** : éventuels troubles associés

*10h30-10h45 : Pause 15 minutes*

**10h45–12h30** : le regard croisé ortho/ergo

*12h30 – 14h : pause repas*

**14h00-15h00** : le partenariat famille/ enseignants

**15h00–16h15** : quels outils technologiques/informatiques ? Pour qui, par qui, quand et pourquoi ?  
Présentation des outils et comparatifs à partir de cas cliniques.

*16h15-16h30 : Pause 15 minutes*

**16h30–17h00** : la mise en œuvre du projet de soins/remédiation

**17h00–17h30** : conclusion – questionnaire de satisfaction + questionnaire de validation des acquis et correction.

### **- Durée :**

2 jours soit 14 heures en présentiel

### **- Déroulé pédagogique de l'action :**

1°) Activité d'analyse des pratiques (APP) en non présentiel, pré-session cognitive (grille à remplir directement sur le internet de l'AEPVLC [www.aepvlc.fr](http://www.aepvlc.fr)).

2°) Session cognitive présentielle.

3°) Activité d'EPP en non-présentiel, post-session cognitive.

### **- Mise en œuvre des méthodes HAS :**

Approche dominante : cognitive complétée par une action d'analyses des pratiques articulée avec l'action cognitive.

### **- Moyen d'Encadrement :**

Un représentant de l'AEPVLC, sera présent lors de cette formation, pour assurer le suivi de l'enseignement et vérifier le bon fonctionnement de la formation.

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Le responsable des relations avec les stagiaires est joignable par téléphone au 06.95.68.56.74, par mail : [aepvlc@wanadoo.fr](mailto:aepvlc@wanadoo.fr) ainsi que par courrier postal à : AEPVLC – 11 rue du Haut Pavé – 91150 – ETAMPES.

- Méthodes pédagogiques mises en œuvre :

- support power point/pdf remis au stagiaire 10 jours avant le début du module,
- supports écrits et vidéos,
- ateliers, travaux pratiques, jeux de rôle.

- Méthodes d'évaluation de l'action proposée :

Questionnaire d'Evaluation des Pratiques Professionnels :

La grille d'EPP est une méthode d'évaluation des pratiques qui mesure les écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) à partir de critères d'évaluation.

En fonction des résultats d'une première analyse des pratiques professionnels, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration de la qualité des soins.

L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée selon les mêmes critères d'évaluation.

Questionnaire de satisfaction :

Un questionnaire de sortie de stage (évaluation critique de la formation par les participants) sera remis aux stagiaires à la fin de la session présentielle.

Questionnaire d'évaluation des acquis :

Analyse collective et rétrospective de cas cliniques ayant pour objectif la mise en œuvre et le suivi pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Questionnaire d'évaluation de l'amélioration des pratiques à distance :

Les questionnaires de satisfaction font l'objet d'une analyse qualitative et quantitative des résultats pour l'Association.

Les questionnaires d'évaluation des acquis sont analysés par le formateur.

L'analyse des réponses aux questionnaires met en évidence les moyens pédagogiques ayant eu le plus d'impact sur la pratique professionnelle des stagiaires, leur satisfaction et leur implication, ce qui permet au comité de pilotage de dégager des axes pertinents d'amélioration des formations ultérieures à mettre en œuvre, en terme de contenu, d'objectifs de formation, et de moyens.

## - Bibliographie :

- Mémoire de capacité d'orthophonie (2012) : Cécile DELAMRE, Troubles spécifiques du langage écrit et handicap scolaire – site : OrthoRemedTecHnO
- *Béatrice Coutelet - psychologue spécialiste du développement et de la cognition, titulaire d'un doctorat en psychologie* : Les sites Web plus accessibles aux malvoyants et aux dyslexiques (23/12/2008)
- *Sonia Mandin - titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation, chercheuse associée au Laboratoire des sciences de l'éducation (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble)* : Correction automatique d'écrits d'élèves : rêve ou réalité ? (30/01/2013).
- Mémoire de Capacité d'Orthophonie (juin 2013). Institut d'Orthophonie de Lille: BOURGOIS Victoria et DUTERIEZ Cécile – « Les outils technologiques de compensation à destination des personnes dyslexiques/dysorthographiques. Quelles utilisations ? Quels bénéfices ?
- Samra BENSALÉM, Doctorante, ENS- Kouba – Alger - Synergies *Algérie* n° 12 - 2011 pp. 233-240 : Le correcteur orthographique : quel apport pour l'amélioration de la compétence orthographique ?